



LA CHAMBRE DE COMMERCE DU COMTÉ DE DRUMMOND

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

Le Comité d'Embellissement de la Ville de Drummondville a pris naissance à l'été 1983. Dès le début de l'automne, le Comité débuta ses travaux.

Après quelques réunions, il fut acquis que le mandat du Comité pour l'année 1983-1984, serait de s'attaquer à la revitalisation du centre-ville de Drummondville, et plus particulièrement à la revitalisation de ce que l'on appelle communément à Drummondville "le bas de la ville". Si le terme "revitalisation" peut avoir un sens très large, dans ce cas-ci l'on doit comprendre l'amélioration de l'aspect physique et du mobilier urbain du bas de la ville.

La revitalisation du "bas de la ville" de Drummondville n'est pas une idée nouvelle dans le milieu des hommes d'affaires et des commerçants de Drummondville. On en parle depuis plusieurs années déjà. Néanmoins, certaines municipalités environnantes sont déjà passées aux actes dans ce domaine. Non limitativement, qu'il nous suffise de nommer les villes de Sherbrooke et de Trois-Rivières, et plus récemment encore la ville de St-Hyacinthe.

Enfin, bien que Drummondville ait été devancée par certaines autres municipalités en ce domaine, il importe de souligner que des efforts sérieux ont déjà été réalisés dans le passé. Pour ne mentionner que les études les plus récentes qui furent réalisées sous la gouverne de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond, il suffit de se rappeler le "Dossier centre-ville" réalisé par un comité présidé par Jacques Mathieu. Le rapport de ce comité fut déposé au mois d'octobre 1982, et ce rapport, divisé en trois grands thèmes, faisait l'inventaire commercial du centre-ville, et rapportait les résultats d'un sondage effectué auprès des commerçants et des consommateurs du ou fréquentant le centre-ville. Il m'apparaît à propos d'ailleurs de souligner que 95% des commerçants interrogés lors de ce sondage, ont soutenu qu'il y aurait lieu de mettre des efforts dans un programme d'amélioration de l'environnement du centre-ville.

Mentionnons également une étude présidée par André Benoit et également parainnée par la Chambre de Commerce du Comté de Drummond étude dont les résultats furent publiés dans le mémoire



/2...

annuel de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond de 1973.

Examinons maintenant bien humblement les réalisations concrètes du Comité d'Embellissement de la Ville de Drummondville depuis le mois d'août dernier. Il importe à ce stade-ci de préciser le périmètre physique exact visé par notre comité. Pour diverses raisons qui sont énumérées de façon non limitative plus bas le comité a décidé de s'attaquer d'abord au quadrilatère formé par les rues Hériot, Marchand, Lindsay et St-Georges. Ce périmètre inclut évidemment la rue Brock et les rues Cockburn et Lowring.

Pourquoi ce quadrilatère ou ce périmètre précis plutôt qu'un autre ? Évidemment, il s'agit d'une décision basée sur des critères tous relatifs et subjectifs. Néanmoins, voici brièvement quelques un des critères qui ont motivé notre choix.

- 1) D'abord parce qu'il faut bien commencer quelque part. On ne peut pas réaliser en même temps le réaménagement de tout le centre-ville de Drummondville;
- 2) Ensuite, parce qu'il faut investir des sommes d'argent importantes lorsque l'on veut réaliser un programme d'embellissement urbain incluant le renouvellement de son mobilier;
- 3) Encore parce que l'on a tout avantage à procéder par phases pour limiter les coûts et afin de limiter dans le temps les inconvénients causés par des travaux d'importance dans un secteur précis. Ceci est vrai même si on peut dès le départ concevoir un plan d'ensemble pour le réaménagement du centre-ville. À cet égard, qu'il nous suffise encore d'examiner ce qui s'est fait et se fait encore à St-Hyacinthe;
- 4) Et surtout parce que ce périmètre précis nous apparaît être celui où l'on retrouve la présence du plus grand nombre d'avantages physiques naturels ou déjà existants tel que:
 - A) Le Parc Woodyat (qui va de la rue St-Georges à la rue Marchand et qui est très fréquenté);
 - B) Le parc St-Frédéric également très fréquenté. On peut même dire dans ce cas qu'il y a là des aires de passage piétonnier d'importance;
 - C) Le parc La Roche sur Yon;
 - D) Une circulation automobile particulièrement intense (le secteur regroupe deux ponts, donc deux entrées et deux sorties de Drummondville);
 - E) Des immeubles intéressants tant par leur architecture que par leur passé, tel que, non limitativement, l'église St-Frédéric, le Manoir Drummond, l'édifice de la banque Canadienne Impériale de Commerce, l'ancien édifice de la banque Provin-

ciale, l'édifice de la banque de Montréal de même que certains immeubles résidentiels sur les rues Brock et Hériot.

- 5) À cause de l'utilisation spécifique de ce périmètre. En effet, nombre d'activités sont réalisées dans ce périmètre, dans beaucoup de cas disons-le à cause de la présence du Parc Woodyat. Ici encore, qu'il me suffise de nommer le Festival Mondial du Folklore, la piscine et les courts de tennis du parc Woodyat, de même que la fréquentation intense à toute heure du jour et particulièrement aux heures de repas dans ce parc. Il importe aussi de souligner l'attrait exercé par le parc St-Frédéric, parc qui constitue incontestablement un lieu de rassemblement dans ce secteur;
- 6) Enfin, la proximité avec le Village Québécois d'Antan qui attire un nombre de touristes impressionnant pendant la période estivale;

Au début du mois de décembre 1983, le Comité avait donc déterminé le périmètre physique précis au sujet duquel il allait tenter de concevoir un projet concret. Tous les membres du Comité s'étaient également rendus à St-Hyacinthe afin de rencontrer celui qui a été et est encore le maître d'oeuvre du programme d'aménagement du centre-ville, et afin d'examiner concrètement la portion des travaux déjà réalisés au centre-ville.

À la même époque, par l'entremise de l'un de nos membres, soit Denis Baril architecte, le Comité est entré en relation avec l'Institut d'Urbanisme de la Faculté d'Aménagement de l'Université de Montréal. Le directeur de l'Institut d'Urbanisme se montra très intéressé par notre projet. À la fin du mois de décembre, Michel Boisvert, chargé de cours à l'Institut d'Urbanisme, communiquait avec le soussigné et une rencontre fut organisée dans les premiers jours du mois de janvier 1984.

X Après deux heures seulement d'une rencontre entre Michel Boisvert, Denis Baril et le soussigné, un accord de principes intervenait à l'effet que dans le cadre d'un laboratoire-atelier, une trentaine d'étudiants de niveau de troisième année de l'Institut d'Urbanisme de la Faculté d'Aménagement de l'Université de Montréal, viendrait à Drummondville afin de réaliser une étude relativement au réaménagement du bas de la ville.

Déjà le 17 janvier dernier, les trente étudiants concernés ont passé la journée à Drummondville et ont pris contact avec le milieu physique et humain. À cette occasion, tous les membres de notre Comité ont pu s'entretenir avec les étudiants afin de leur faire comprendre clairement ce que le client attendait d'eux...

Une étude écrite sera ratifiée ces jours-ci avec l'Institut d'Urbanisme et la Chambre de Commerce du Comté de Drummond, alors qu'un syllabus de cour portant précisément sur l'étude de la revitalisation du centre-ville a déjà été préparé par le professeur

/4...

Michel Boisvert, et remis à tous ses étudiants de troisième année. Il est entre autre prévu à ce syllabus que la présentation des divers travaux réalisés par les étudiants seront présentés devant le Comité de la Chambre de Commerce du Comté de Drummond, à Drummondville, le 3 ou le 10 avril prochain.

Cependant, pour finaliser cette entente avec l'Institut d'Urbanisme, la Chambre de Commerce du Comté de Drummond dut s'engager à rembourser aux étudiants impliqués, leurs frais de déplacement et de séjour, de même que tous autres frais nécessaires à la réalisation de leur contrat à Drummondville. Comme la Chambre de Commerce ne disposait évidemment pas des sommes d'argent nécessaires à un tel déboursé, une demande écrite a déjà été adressée à Michel Clair, ministre des Transports. Or, déjà, le ministre Michel Clair nous a laissé savoir que notre demande qui était de l'ordre de \$4,000.00, avait de sérieuses chances d'être totalement acceptée.

Il faut cependant savoir que les travaux qui seront remis par les étudiants ne seront pas nécessairement parfaits! D'abord, parce qu'il est impossible dans le cadre d'un cours de trois crédits à l'Institut d'Urbanisme, de réaliser de façon complète un contrat aussi large que celui qu'ont entrepris ces étudiants, et ensuite parce qu'il s'agit d'étudiants et non pas d'urbanistes, ayant déjà plusieurs années d'expérience à leur acquis. Néanmoins, un "designer" supervisera continuellement les étudiants en plus du suivi régulier effectué par le chargé de cours de l'Institut d'Urbanisme, monsieur Michel Boisvert. Le salaire du "designer" sera entièrement assumé par l'Institut d'Urbanisme.

Cependant, lors de rencontres antérieures, le ministre Michel Clair nous a déjà assuré que son ministère pourrait engager un professionnel jusqu'à concurrence d'un salaire n'excédant pas \$5,000.00. Il est permis de croire que ce professionnel pourrait, à partir des travaux exécutés par les étudiants de l'Institut d'Urbanisme, concevoir et finaliser un projet précis relativement à l'aménagement du centre-ville de Drummondville.

Au surplus, certains étudiants de l'Institut d'Urbanisme ont déjà manifesté le désir d'effectuer un stage à Drummondville au cours de la prochaine période estivale. Ces étudiants pourraient également participer à la finalisation du travail entrepris au cours du printemps par leurs confrères.

Tel est l'état, à ce jour, des travaux réalisés par le Comité d'Embellissement de la Ville de Drummondville. Il s'agit d'un dossier intéressant et d'importance, et le Comité n'a pas l'intention de ménager ses efforts afin de rencontrer ses objectifs.

ME JEAN CÔTÉ
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'EMBELLEMENT
DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE.